

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ECLAIRE PLUS SARL »

Siège Abidjan, Bingerville, Bingerville, gare routière
non loin de la pharmacie Akré, Lot 300, Ilot 24

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21/11/ 2022 , et enregistrés au CEPICI le 23/11/ 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ECLAIRE PLUS SARL »

Objet : Étude et réalisation d'électricité HT-MT BT, climatisation, plomberie, sécurité incendie, protection incendie, vidéo surveillance, BT, informatiques, divers.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des bien sociaux.

- La prise de participation de la société dans toutes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe.

Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Bingerville, Bingerville, gare routière non loin de la pharmacie Akré, Lot 300, Ilot 24

Dirigeant(s) Mlle EBROTTIE MARINA ANGE-REINE (GÉRANTE), M GOUE DOUGOURE PACOME (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-07080 du 21/12/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74320/GTCA/RC/2022 du 21/12/2022

